

27 mars 2012

12.114
ad 12.005**Postulat du groupe libéral-radical****Pour un site de soins aigus unique**

Le Grand Conseil demande au Conseil d'Etat de présenter d'ici un an au maximum:

- l'étude complète et comparative des trois variantes pour un site de soins aigus pour HNe (la Chaux-de-Fonds, Val-de-Ruz et Neuchâtel);
- la comparaison entre un site unique de soins aigus et leur répartition sur deux sites telle que proposée dans son plan.

Ces études devront porter sur les coûts d'investissement et d'exploitation (site/s principal/aux et sites annexes, infrastructures urbaines et de communication nécessaires au fonctionnement), sur la qualité des soins ainsi que sur l'attractivité pour le recrutement du personnel et des patients.

Signataires: J.-F. de Montmollin, J. Amez-Droz, Ph. Bauer, C. Boss, Y. Botteron, S. Brammeier, J.-D. Burnat, D. Cattin, H. Frick, A. Gerber, C. Gueissaz, Ph. Haeberli, C. Hofer, C. Hostettler, D. Humbert-Droz, Ch. Imhof, F. Jaquet, J.-L. Jordan, S. Menoud, A. Meyrat, T. Michel, P.-A. Monnard, F. Monnier, S. Morel, M.-A. Nardin, A. Obrist, L. Schmid, N. Stauffer, P.-A. Steiner, P. Ummel, J.-B. Wälti, I. Weber et P. Zürcher.